



Conditions de séparation entre associés sarl

Par **famboul**, le **27/11/2008** à **10:47**

Bonjour

Je viens de créer une SARL avec un associé, association à 50%, je ne m'entends plus avec lui.
J'aimerais connaître les possibilités qui me sont offertes pour nous séparer hors dissolution de la société.

Merci.